CHRONIQUE RÉGIONALE

LE CHARBON DE JANVIER

Ainsi que nous l'avons signalé ces jours derniers, les inscriptions de charbon pour janvier vont reprendre incessamment. Voici d'ailleurs le texte de l'arrêté préfectoral :

« Est mis en circulation au cours du mois de janvier le coupon N° 22 de la carte des foyers domestiques. Les coupons N°s 19 à 21 restent valables pendant le mois de janvier, suivant les modalités prévues par les arrêtés antérieurs. Les coupons N°s 1 à 18 sont périmés depuis le 1er janvier.

Le coupon N° 22 a la valeur suivante en charbon : Cartes blanches, jaunes et rouges : avec gaz, 50 kg.; sans gaz, 100 kg. ; cartes vertes : avec gaz, 100 kg. ; sans gaz, 150 kg.

— Les marchands de charbon sont tenus de livrer par priorité les coupons N°s 19, 20 et 21 qui n'ont pu être honorés en décembre, aux personnes dont le nom figurera sur une liste qui leur sera remise par les maires.

En ce qui concerne les cartes de 1re catégorie (services publics), de 2me catégorie (établissements publics) et de 6me catégorie (chauffage d'hiver des bureaux, des ateliers et des locaux commerciaux) des communes de la région non minière, les marchands de charbon servront, à l'exclusion de toutes autres, la mensualité de janvier des cartes des sous-catégories ci-dessous dénommées : 1re catégorie A (service des eaux, services publics, hospitaux, abattoirs) ; 1re catégorie B (assistance publique, hôpitaux, dispensaires, cliniques, crèches) ; 1re catégorie D (cuisines populaires, camps de jeunesse) ; 1re catégorie E (prisons) et dans la 6me catégorie, les cartes des chirurgiens-dentistes, médecins et pharmaciens.

Sauf instructions ultérieures contraires, la mensualité de janvier des cartes des 1re, 3me et 5me catégories qui ne sont pas reprises dans la rubrique ci-dessus doit être considérée comme perdue.

Les marchands de charbon sont autorisés à servir la mensualité de janvier des cartes de petite industrie de la 2me catégorie (agriculture) et de la 3me catégorie (petit commerce et petite industrie) à l'exclusion de celles de la 3me catégorie D (industriels divers).

La mensualité de ces dernières cartes dont, jusqu'à nouvel avis, être considérée comme perdue.

* * *

L'attention des consommateurs est tout particulièrement attirée sur les points suivants :

1° La suppression de la mensualité de janvier de certaines cartes de « petite industrie » entraîne une réduction de 8 à 10 % du tonnage annuel de base. La réduction atteint même 20 % pour les cartes qui avaient déjà supprimé la suppression de la mensualité de novembre.

Ces réductions sont imposées par la diminution du contingent départemental. Il importe, en conséquence, que les titulaires de ces cartes prennent, dès le présent, toutes dispositions pour s'accommoder du tonnage restant, car ils ne sauraient, en aucune façon, être autorisés à bénéficier des mensualités supprimées.

2° Les difficultés des transports ferroviaires ont entraîné des retards dans l'approvisionnement en charbon des négociants qui ne trouvent souvent dans l'impossibilité d'honorer avant la fin du mois, les besoins de janvier de leur clientèle. Ils ne pourront le faire qu'au fur et à mesure de leurs réceptions.

3° Pour pallier, dans la mesure du possible, à l'insuffisance des transports ferroviaires, les négociants de la région non minière sont autorisés depuis le 1er octobre à ne pas chercher du charbon au carreau des mines. Ils ont déjà réalisé dans ce sens un effort louable qui doit cependant être intensifié. Dans ce dessein les consommateurs qui possèdent un moyen de transport automobile ou même hippomobile doivent savoir qu'ils ont le devoir et l'intérêt d'aider les négociants à effectuer leurs transports. C'est à ce prix seulement que, dans les régions qui ne sont pas desservies par des voies navigables, l'approvisionnement de la population pourra être assuré.

Une conférence sur le rôle du crédit mutuel dans le développement de la propriété familiale

Sous les auspices de la Fédération régionale des chambres syndicales d'entrepreneurs du Nord de la France, une réunion s'est tenue à la chambre de commerce de Lille, lundi. Elle fut présidée par M. Rouger, président de la Fédération. De nombreuses personnalités de la région avaient tenu à y assister.

M. Rouger donna la parole à M. R. Morelle, architecte et au colonel Petin, président du crédit mutuel du bâtiment du Nord, qui, pour à tour le rôle qu'était appelé à jouer le crédit mutuel dans le développement de la propriété familiale et dans la reconstruction. M. Morelle a vivement attiré l'attention du crédit mutuel du bâtiment qui s'adresse à tous : particuliers et entrepreneurs, et tout particulièrement aux sinistrés.

Le redressement national dépend, pour une grande part, de la solution qui sera donnée au problème du logement. Rien, ou presque, n'a été fait chez nous dans cet ordre d'idée, constate le colonel Pétin, qui vient de prendre l'initiative de la création d'une association nationale pour la remise en état du logement. — 23, boulevard de Strasbourg, Lille. Cette association serait de coordonner les efforts des différents organismes existants.

Chez les Voyageurs et représentants de commerce

Le groupe du Nord de la Chambre syndicale nationale des voyageurs, représentants et placiers du commerce, de l'industrie et de la production organisé, en le fait, une réunion d'information, pour le dimanche 16 à 9 h. 30, à la Chambre de commerce de Lille, 77, rue Nationale, à Lille (ancien immeuble de « La Dépêche »). A l'ordre du jour : exposé de M. Paul Mangin, président de la C.S.N., et conseiller juridique de Me Carpentier Tranzin, avocat-conseil du groupe. La carte syndicale ou la carte d'identité professionnelle sera exigée à l'entrée de la salle. Un bureau fonctionnera pour l'inscription dans les sections corporatives des V.R.P. n'ayant pas encore rempli cette formalité.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Subventions d'études en faveur des pupilles de la nation

L'attention des familles des pupilles de la nation qui poursuivent leurs études au delà de la période de scolarité obligatoire — ainsi que celle des chefs d'établissements — a été appelée par un arrêté du 20 novembre 1943, du ministre secrétaire d'Etat à l'Education nationale, étant au 11 mai la date à laquelle seront tirées les épreuves écrites des première et deuxième séries de l'examen d'aptitude aux bourses nationales, et au 20 mai les épreuves écrites des autres séries. Les inscriptions sont reçues par l'inspecteur d'académie du Nord, jusqu'au 31 janvier. La non-présentation à ces examens devrait être considérée par les intéressés comme un renoncement à la poursuite d'études, la présentation à l'examen de tous les bénéficiaires d'une première concession ou une obligation stricte.

TRIBUNAUX

Le rôle de la prochaine session de la Cour d'assises du Nord

Voici le rôle de la session ordinaire des Assises du Nord du 1er trimestre qui s'ouvrira lundi 17, au Palais de Justice de Douai, sous la présidence de M. le conseiller Bodel :

Lundi 17, 13 h. : Elie Dumas, faux et usage à Hautmont.

Mardi 18 : 9 h., Emile Simon, meurtre à Orchies ; 14 h., Jean-Baptiste Tobet, meurtre à Lille.

Mercredi 19 : 12 h., Raymond Van Stout, coups mortels à Lille.

Jeudi 20, 13 h., et vendredi 21, 9 h. : Gaston Tariet, Ernest Moinaux, Paul Delaleux, Gustave Delaeux, Aline Meinckens, femme Petit, Hermine Olivarès, femme Paul Delaeux, association de malfaiteurs ; vols qualifiés et tentatives, recels qualifiés, actes de barbarie à Lille-Moulins, Bois-Blanc, Saint-Venant.

Lundi 24, 13 h. : Pierre Krawcek et Zénon Kuna : vols qualifiés et tentative de meurtre à Hélesmes (Nord).

Mardi 25, 13 h. : Alexandre Dupont, André Dupont, Jean-Baptiste Delfosse : vols qualifiés à Lille.

Mercredi 26, 9 h. : Léon Deplette et Arthur Dron, vol qualifié et tentative d'assassinat à Villers-Pol.

Vendredi 28, 9 h., et samedi 29 : Emile Malle et Florent Masson : assassinat, vol qualifié, incendie volontaire, à Rétz (P.-de-C.).

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 10 janvier 1944
Présidence de M. Vulliet

Infidèle. — Huit jours de prison avec sursis à Valentine Vanniewenhuyse, rue Monge, cour Delplanque, à Roubaix, qui a trahi la foi jurée à son mari, prisonnier de guerre.

Manœuvre illicite. — Félix Lamoenne, marchande de légumes, 37, bd. Gambetta, à Roubaix, est poursuivi pour avoir vendu au prix de 40 fr. le kg., 3.000 kg. de pâtes de figues, alors que le prix licite était de 11 fr. 47. Il lui est aussi reproché d'avoir vendu cette marchandise sans factures. Deux mois de prison et 100.000 fr. d'amende.

Toujours de l'eau dans le lait... — Céline Molnet, 22, rue de Babylone, à Flers, servante au service de M. Descampe, de Flers, avait mouillé du lait à concurrence de 20 %. Deux mois de prison avec sursis et 40.000 fr. d'amende. Son patron est déclaré civilement responsable.

Recel. — Pour s'être trouvée en possession d'une bicyclette qu'elle savait provenir d'un vol, Victoire Carels, rue du Curtigny, cour Malfait, à Roubaix, est condamnée à 3 mois de prison avec sursis.

La récolte d'autrui. — Marie Droesbeke, de Reckem (B.) trouve à son goût les pois qui mûrissaient dans un jardin de Neuville-en-Ferrain : 6 jours de prison par défaut.

CARNET

NAISSANCES

— M. et Mme L. Gadenne-Vandertichelen sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Jean-Paul, 31 décembre 1943.
Le Sart, 106, rue Jules-Bonchy. 5016

— M. et Mme Léon Courouble-Lambraye sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille Ghislaine. - Roubaix, le 7 janvier 1944. 76, rue de France. - Clinique Saint-Martin, 26, rue Amiral-Courbet. 5410

LES SPORTS

FOOTBALL

Les sélections de Flandre pour Bordeaux et Fives

Le 23, on le sait, la Flandre ira rencontrer la Guyenne, tandis que le Nord (amateur) recevra la Normandie (amateur) à Fives.

Le comité de Flandre a mis sur pied les équipes suivantes :

Pour Bordeaux : Da Rui ; Marek, Jadrowski ; Lewandowski, Stéphaniak, Dabrowski ; Sikio, Pruleux, Stanis, Baratte, Lechantre.

Pour Fives : Mielzarock (Bully), Delépine (Val), Deschodt (Olympic) ; Mahieu (Lille), Dhon (Val.), Cheuva (Lille) ; Naglyk (Bully), Wesilowski (Val), Meneut (Amiens), Michiels (Lens), Flouquet (Auchel). Remplaçants : Leporcq (Lille), Diétrich (Fives).

Résultats divers

A.S. Tourcoing — Albert ..... 2—3

DEMANDES DE MATCHS. — Excelsior Roubaix-Tourcoing. — Eq. 2, le 23 janvier, à 10 h., sur terrain adverse. — Eq. hors championnat, toute la saison, le samedi, à 13 h., s. s. terrain, le dimanche à 10 h. sur terrain adverse.

— U.S. Cheminots de Tourcoing. — Eq. 1 B le 16 janvier et reste de la saison, le matin, s. s. terrain ou adverse. Ecrire à M. J. Lecompte, 81, rue du Levant, ou tél. au 04.88 Tg.

— U.S. Roubaix. — Eq. II, le 16, et toute la saison (sur terrain adverse le 16, ensuite terrain au choix). Ecrire ou s'adresser à M. Pascal, 31, r. Rouget-de-l'Isle, à Rx.

— U.A. Croix. — Eq. 1B, le 16, le matin, terrain adverse.

Eq. 1 A, le 16, après-midi, s. s. terrain. Tél. A. Leroux 366.17 Rx.

BASKET-BALL

Résultats divers

O.S. Tg. — Saint-Jacques ..... 54—2
O.S. Tg. (min.) — C.St-Jean .. 62—0
O.S. Tg. (jun.) — Excellète .... 46—8

D'un sport à l'autre

FOOTBALL. — Carré, Thomas et Mykowski, qui n'ont pas voulu jouer en équipe fédérale, sont suspendus pour six mois à dater du 8 janvier. Mais on ne nous dit pas si, ensuite, ils obtiendront leur qualification comme amateurs !

BOXE. — Emile Pamechon a battu aux points le Marseillais Ferraro, après un beau combat. Deux autres Nordistes, Bat'es et Duforest, se sont fait battre aux points par Sainte-Rose et Mouchon pour la « Ceinture » de l' « Auto ».

CYCLISME. — Julien Legrand, après avoir payé de « raccrocher » définitivement, a repris l'entraînement. Il va demander une licence d'indépendant et courra quelques grandes épreuves.

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Jean-Claude Wante, 67, r. du Collège, né 11, r. de l'Ouest. — Monique Fillon, 94, r. Pellart, née 848, r. de Lannoy.

Publications de mariage. — Achille Malfait, peintre, domicilié 95, r. Jean-Macé et Marcelle Lucas, soigneuse, 17, r. du Coq-Français.

Décès. — Auguste Mercier, 62 ans, 98, r. de Naples.

CROIX. — Naissances. — Claudine Renard, 15, r. de l'Egalité, née à la Maternité. — Marc Leclercq, 49, r. de Thiennville, né à la Maternité.

Décès. — Jeanne Cauchin, 56 ans, 11, r. Eugène-Guillaume.

LANNOY. — Naissances. — Marie Pluquet, 9, r. Monplaisir.

Décès. — Albert Méchevin, 56 ans, r. des Archers, impasse Boutmy, 3.

LYS. — Naissance. — Monique Oulié, 26, r. Fénelon.

TOURCOING. — Naissances. — Jean-Pierre Devaele, r. Général-Bonnaud, 56. — Chantal Fiys, r. de Gand, 29. — Michel Galez, dom. à Croix, né r. de Mouveaux, 124. — Marie-Noëlle Leurent, r. Carnot, 47, née r. des Ursulines, 46.

Publications de mariages. — Maurice Dassbrie, préposé d'octroi, à Mouveaux et Magdalena Carton, gouvernante, r. Fidèle-Lahoucq, 9. — Jean-Claude Cappelier, magasinier, r. Rouget-de-l'Isle, 26 et Julia Krants, s. p., r. du Château, 50.

— Joseph Debruyn, manœuvre, r. de Guisnes, c. Saint-Augustin, 34 et Zulma Ostyn, soigneuse, r. de Guisnes, c. Saint-Augustin, 8. — Jean Vangeenberghe, biscuitier, r. Erckmann-Chatrian, 19 et Georgette Matton, emballeuse, r. de Valmy, 14.

Mariages. — Paul Dewelle, dessinateur et Marie Dubois, papetière, r. Augereau, c. Lallemand, 8. — Jules Delestre, mécanicien et Agnès Gallaix, mécanicienne, à Wattrelos. — Georges Cornelis, magasinier et Nelly Duthoit, rencontreuse, à Wasquehal. — Michel Prévost, gardien de la paix et Blanche Singier, s. p., à Béthune.

Décès. — Blanche Dendevel, 63 ans, ép. Corail, r. du Blanc-Seau, imp. Egalité, 8 — Yvette Vermandère, 3 ans, r. Jules-Simon, 30. — Hervé Bellavoine, 66 ans, doom. à Marcq, décédé r. de l'Yser, 252. — Marie Willig, 68 ans, veuve Pinski, r. Saint-Roch, 8. — Michel Carette, 34 ans, r. Delebel, 11. — Louis Tiberghien, 79 ans, r. Gustave-Delory, 72. — Constant Levergie, 39 ans, r. de la Lainie, 241. — Marie Dersoudringhien, 77 ans, veuve Nagart, r. de Pontoise, 26. — Aihalia Caillet, 72 ans, ép. Perrot, r. de la Latte, 56. — Estelle Moment, 81 ans, veuve Thiéry, r. du Tilleul, 48. — Clara Olivier, 69 ans, ép. Moens, r. d'Austerlitz, 78. — Agnès Vandewoestyne, 2 mois, av. Gustave-Dron, 13.

HALLUIN. — Décès. — Adolphe Vanthomme, 69 ans, r. de Lille, c. Devos, 4.

— Trois enfants qui voulaient démonter une grenade au Camnet (Alpes-Maritimes), ont été blessés par l'explosion de l'engin.

TOURCOING

MERCREDI 12 JANVIER :

Police-secours : Service médical de nuit. Tél. 4.56.

Pour la protection des petits écoliers

Ainsi que nous le disions lundi, en rue d'éviter que les enfants ne soient exposés au danger des bombardements aériens, l'autorité académique a décidé de pratiquer la classe à mi-temps dans toutes les écoles primaires.

Il faut reconnaître que les écoles sont particulièrement vulnérables. Aussi, l'administration municipale, a-t-elle étudié les mesures à appliquer pour la protection des élèves.

La tâche est immense, puisque Tourcoing possède dix importante établissements d'enseignement (lycées, collèges, institutions, etc...), environ 20 écoles primaires de filles, 20 de garçons et autant d'écoles maternelles.

Un vaste programme a donc été établi afin de mettre à la disposition de ces écoles, les abris ou tranchées nécessaires.

A vrai dire, s'il n'a pas encore été réalisé, la raison n'en est pas dans l'indifférence de l'administration municipale, mais seulement dans la difficulté d'obtenir le financement de l'Etat des travaux envisagés.

A ce jour, la situation se présente ainsi : une vingtaine d'établissements ou écoles possèdent dans leurs environs des abris étayés qui leur sont réservés. Ce sont : le lycée, les écoles des beaux-arts, du bâtiment, orthopédique, les instituts Colbert et Gérgné, les écoles des rues du Flocon, de l'Epidème, du Virolois, des Plats, de Menin, du Calvaire, des Cinq-Voies, du Printemps et du Dragon.

D'autre part, un programme de construction de tranchées en béton a été arrêté.

Ce travail est actuellement en cours et cinq tranchées, de 40 mètres chacune, sont en voie d'exécution rue Achille-Testelin, Albert-Thomas et Voltaire.

Ces constructions sont poursuivies avec toute la célérité désirable et il reste à souhaiter que dans un temps très proche, toutes les écoles aient de quoi abriter les enfants.

Ce sera là une sage et prudente mesure dont nous n'aurons pas, espérons-le, à apprécier les effets.

M.J. Sn.

RECHERCHE TOURCOING bureaux et magasins pouvant convenir négociant grenaille en bonneterie et mercerie. Ecr. init E.T.T. au bureau du journal. 7795id

M. l'abbé Victor Cortyl est nommé curé du Sacré-Cœur

Pour succéder à M. le chanoine Malaquin, décédé le mois dernier, l'autorité diocésaine vient de nommer curé de la paroisse du Sacré-Cœur, M. l'abbé Victor Cortyl, curé de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, à Lambersart.

Originaire de Saint-Venant (Pas-de-Calais), le nouveau curé est né en 1890.

Mobilisé en 1914 au 72e R.I., alors qu'il n'était encore que diacre, il fut ordonné prêtre en 1915, pendant une convalescence consécutive à blessure reçue au front. Il termina la campagne dans une escadrille d'aviation. Pour sa vaillante conduite, M. l'abbé Cortyl reçu la croix de guerre française et belge.

La guerre terminée, il fut nommé professeur à l'institution Saint-Jacques, à Hazebrouck. En 1930, il abordait le ministère paroissial comme vicaire à Malo-les-Bains. Il s'occupa principalement de la J.O.C. et de la J.O.C.F. et des scouts de la 1re Malo, dont il était l'aumônier.

(Ph. J de Rx)

Les brillantes qualités déployées au sein de ces œuvres devaient lui faire confier la lourde mission, en 1937, de bâtir, à la cité familiale de Lambersart, l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, dont il était nommé curé. La aussi, son champ d'apostolat s'étendant à la mesure de son âme de prêtre, il eut vaincre les difficultés de toutes sortes pour mener à bien l'œuvre entreprise. En mai 1942, la grande œuvre de l'édifice achevé, l'église était ouverte au culte. Il n'est point besoin de souligner tout le bien fait par le « curé-bâtisseur » dans cette petite paroisse.

Mr l'abbé Cortyl a pris un premier contact avec sa nouvelle paroisse lundi à midi. D'un accueil très sympathique, il ne tardera pas à gagner la confiance des paroissiens du Sacré-Cœur. Le zèle et le dévouement qu'il a montrés à Lambersart sont un sûr garant du bon travail qu'il fera à Tourcoing dans le domaine de l'action paroissiale et des œuvres religieuses.

Son installation aura lieu le dimanche 30 janvier.

Nous prions M. l'abbé Cortyl de vouloir bien agréer nos vœux les plus sincères de long et fécond ministère au Sacré-Cœur.

COMMERCE Mercerie - Bonneterie est recherché centre de Tourcoing. - Ecr. init. E.V.V. au bureau du journal. 7795id

Au Mouvement populaire des familles du Blanc-Seau

Dimanche, dans la salle du Congo, le Mouvement populaire des familles a offert, pour clôturer la campagne de solidarité, un magnifique concert aux familles. La troupe des jeunes, dirigée par M. Marescaux, par son programme variété enthousiasma l'auditoire qui récompensa le talent et l'entrain des artistes par des applaudissements chaleureux. Un numéro de danses acrobatiques, exécuté par une charmante jeune fille, et la « Rêverie du prisonnier », dite avec cœur par un tout jeune artiste, complétèrent le programme. A l'entracte, un dirigeant de la section tira les conclusions de la campagne de solidarité, qui crée un magnifique courant d'entr'aide dans le quartier, et précisa que le Mouvement populaire des familles entendait poursuivre son action selon sa formule : « Par nous, pour nous, entre nous ».

ENCORE QUELQUES JOURS toile bleue en 130, 165 fr. le mètre. - Maison ODOUX, Grand'Place. 39270

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES — Section Saint-Christophe. — Distribution de farine, 1, rue de la Cloche, vendredi 14, Nos 1.001 à 1.250 ; samedi, Nos 1.251 à 1.400, de 14 à 16 h.

MANTEAUX, VESTES et belles fourrures, prix avantageux. - 104, rue des Carliers, Tourcoing. 39169

CHORALE MIXTE SAINT-JACQUES. — Reprise des répétitions générales mercredi, à 19 h. 30, salle des catéchismes.

MOUVAUX

J. LESOIN, Chirurgien-Dentiste, rue de Roubaix, 71 bis, à Mouvaux, remis de captivité, reprend ses consultations de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures. — Autorisation du Conseil de l'Ordre du 30 Décembre 1943. 39167

MARCQ-EN-BARŒUL

LES PROPRIETAIRES DE VEHICULES AUTOMOBILES marchant au charbon minéral sont invités à se présenter d'urgence à la Mairie, guichet 11, pour retirer les bons de carburant.

HALLUIN

COUPS ET BLESSURES. — Mme Germaine Migneau, 35, rue Emile-Zola, a porte plainte contre son mari, Maurice Simone, 42 ans, qu'elle accuse de lui avoir porté des coups. Elle a présenté un certificat médical à l'appui de ses dires.

UNE SECONDE REPRESENTATION DE « MARIE, MERE DES HOMMES ». — Vu le succès obtenu dimanche, et à la demande générale, l'équipe Notre-Dame donnera une seconde représentation dimanche, à 15 h. 30. Location chez M. Gadeyne, place de l'Eglise, à partir de mercredi, à 14 heures.

RONCQ

UNE SEANCE RECREATIVE A SAINT-PIAT. — Les jeunes filles organisent pour dimanche, à 16 h., une séance récréative. Au programme : « Le Dame au sourire ». Prix des places : 10, 7 et 4 fr.

LINSELLES

UNE FAMEUSE DECADE. — Deux femmes ont été appréhendées, rue de Bousbecque, alors qu'elles transportaient chacune cinq kilos de tabac belge. Il s'agit de Godeline Durnez, 1, rue de Bousbecque, à Halluin et de Fulchérie Vanwoighem, rue des Pollus, à Roncq. Cette dernière avait réussi à fuir, tandis qu'on examinait ses papiers, mais elle n'en a pas moins été rattrapée et elle fait l'objet d'un procès-verbal qui s'est terminé par une transaction.

BOUSBECQUE

NETTE VICTOIRE DU C.S.B. EN FOOTBALL. — Le C.S.B. a confirmé sa belle forme actuelle devant le C.A. « Les Jeunes ». En première mi-temps, Roubaix fut acculé dans ses buts, mais le score ne fut ouvert qu'à la 30me minute. Au repos, il était de 5 à 0. Bousbecque attaqua encore à la reprise, marquant deux nouveaux buts. Roubaix quitta alors le terrain.

COMINES

DOUBLE SUCCES DE L'ENTENTE SUR WERVICQ. — Dimanche, en football, l'équipe 1B de l'Entente a battu celle de Wervicq par 6 buts à 2. A la mi-temps, le score était de 1 à 0.

L'après-midi, l'Entente 1A, à Wervicq, plus rapide et mieux soudée, a remporté la victoire par 9 à 0. A la mi-temps, 4-0.

En lever de rideau, les cadets de l'Entente ont été battus de 3 à 0 par une équipe plus athlétique.

WERVICQ-SUD

Succès universitaire

Nous apprenons que notre concitoyen M. Lucien Houses, petit-fils du regretté M. Jules Dorny, qui fut maire de la commune de 1905 à 1925, vient de soutenir brillamment en Sorbonne, devant le jury de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, une thèse sur « Cherbourg, porte du Cotentin : son évolution, son avenir ».

M. Houses est depuis douze ans directeur des services techniques de la ville de Cherbourg. Auparavant, il avait exercé les fonctions d'architecte de la ville de Chaumont.

Nous félicitons bien vivement M. Houses de son important travail qui lui a valu de la part du jury la mention « Bien », la plus haute qui ait été décernée au cours de la deuxième session de 1943.

ROUBAIX

LA DÉMOLITION DES TAUDIS

Trente pour cent des habitations de Roubaix sont situées dans des courées !

La cour Joneille, rue de Tourcoing. (Ph. J. de Rx)

La démolition des taudis est à l'ordre du jour. Un vaste programme est à l'étude, on le sait, visant à la construction de sept mille maisons ouvrières, dans la région suburbaine, et à la démolition d'autant d'îlots insalubres.

A ce sujet, il nous a paru intéressant d'éclairer la question en compulsant le « rapport du maire », qui donne quelques chiffres suggestifs sur les « taudis » roubaisiens.

D'après le recensement de 1936, nous dit ce rapport, il existe dans notre ville 33.988 habitations dont 1.133 courées, « forts » ou impasses, totalisant 10.353 maisons, soit près du tiers des immeubles.

Roubaix n'a certes pas le monopole des courées, mais il n'existe guère de villes, à notre connaissance, qui ait le triste privilège d'en compter une aussi forte proportion. Grouillantes de vie, avec leurs petites maisons uniformes, le puits central, les w.-c. communs, les cordes à linge tendues d'une façade à l'autre, l'étroit couloir qui donne accès, les innombrables poubelles qui poussent, sur le trottoir, tels des champignons, les jours de ramassage des ordures, elles présentent un aspect que certains estiment peut-être pittoresque, mais qui n'en est pas moins désolant. Il est des qui sont fort importantes, abritant une population supérieure à celle de bon nombre de petites communes.

Citons au hasard le fort Fraser, avec ses 190 maisons ; le fort Sion, 90 ; le fort Loridan, 68 ; l'impasse Balzac, 67 ; le fort Briet, 36 ; l'impasse Ingouville, la cour Saint-Joseph, la cour Desrousseaux, 57 maisons, etc... Plusieurs quartiers en sont abondamment pourvus. La fameuse rue des Longues-Haies, devenue rue Edouard-Anseele, en compte quarante !

Elles portent généralement le nom de leurs propriétaires ou de celui qui les a bâties. Par contre, on trouve, de-ci, de-là, quelques appellations assez curieuses. Nous avons, par exemple, la cour du Petit-Paradis, l'impasse des Villas, la cour du Veau-d'Or, la cour des Champs-Elysées (!)... Presque tous les saints du Paradis ont le leur, mais l'on semble avoir une prédilection marquée pour saint Eloi, saint Pierre, saint Paul, etc...

Nous avons aussi la cour Abd-El-Kader ; Mozart et Lamartine sont parrains de plusieurs autres.

La plupart de leurs habitants, il faut le dire, sont habitués à leurs courées et, avec l'ingéniosité qui les caractérise, s'efforcent de tirer le maximum de leur confort de leurs petites maisons dont la propreté intérieure contraste assez souvent, d'ailleurs, avec l'aspect délabré du cadre extérieur. Mais ce maximum n'en reste pas moins un minimum !...

Néanmoins, en raison de la promiscuité qu'elles créent, en raison aussi de conditions d'hygiène déplorables qu'elles imposent, il serait souhaitable de les voir disparaître au plus tôt. Personne ne les regrettera, à condition toutefois qu'elles soient remplacées par des habitations plus en rapport avec la dignité humaine.

MERCREDI 12 JANVIER :

Aujourd'hui : et Arcade ; demain : Baptême de N.-S. — Soleil : 8 h. 43 ; 17 h. 14. — Lune : dernier quartier le 18. — Sapeurs-pompiers : n° d'appel : 302.33.

Un arbre de Noël pour les familles des travailleurs français en Allemagne

Une séance récréative, organisée par le Commissariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne, pour les enfants des travailleurs français en Allemagne accompagnés de leurs mamans aura lieu, jeudi, au Casino.

Une distribution de friandises et de jouets sera faite et tous en profiteront. Les invitations sont à retirer d'urgence à la permanence, 56, rue Nain.

AIMOS NE EN CHAIR ET EN OS NE VIENDRA PAS

Le concert prévu pour aujourd'hui mardi heure pas lieu à

RENAISSANCE

Remboursement samedi, à partir de 10 h.

Quand les petits gars du Pile se mettent de la partie...

Ceci s'est passé dans le populeux quartier du Pile. Il s'agissait de donner, à l'occasion de la fête de Noël, un témoignage de sympathie à tous ceux qui souffrent d'une misère si grande qu'on ne peut cacher.

L'idée fut alors lancée dans les écoles ; les enfants apporteraient quelques morceaux de sucre, une poignée de farine, pour offrir une coquille à tous ces malheureux ; ils signaleraient tous les cas de misère qu'ils auraient repérés dans leur quartier.

Une liste fut vite dressée — ce n'était pas difficile, hélas ! — mais le plus émouvant fut de voir avec quel joyeux empressement, petits garçons et petites filles, se privant volontairement de sucre pendant quelques jours, apportèrent ces précieux morceaux et une poignée de farine non moins précieuse.

Et la veille de Noël, les enfants du Pile purent ainsi distribuer 300 coquilles de 200 gr. à tous leurs frères malheureux.

Il y eut de la joie dans le cœur des pauvres gens, une joie peut-être plus forte encore dans le cœur des petits gars.

Témoignage d'entr'aide et de charité qui nous fait oublier bien des choses et nous redonne l'espérance !...

NEVEA, imperméables, 39, r. V.-Abreuvoir

Le relevé des index des compteurs à eau sera, désormais, semestriel

A partir du 1er janvier les index des compteurs à eau ne seront plus relevés qu'une fois par semestre.

Le service des eaux invite, en conséquence, les abonnés à surveiller leur compteur plus fréquemment que jamais, afin de déceler les fuites aussi rapidement que possible. Il leur rappelle, à ce sujet, que toute l'eau enregistrée par le compteur est due en entier.

D'autre part, il sera établi un mémoire de minimum de consommation au début de chaque semestre. S'il est constaté, au cours du semestre que la consommation dépasse le minimum

LOTERIE NATIONALE

La fortune favorise à nouveau la

MAISON DE LA CHANCE

70, Rue de Lannoy, à ROUBAIX

qui a vendu au dernier tirage le n° 238.800, gagnant

40.000 francs Série A

et 60.000 francs Série B.

UNE OCTOGENAIRE SE BLESSE EN TOMBANT. — Lundi, à midi, Mme Vve Martinage, âgée de 81 ans, est tombée chez elle, 4 bis, rue de Tunis. M. le docteur Moulin diagnostiqua une entorse du genou droit et fit admettre la blessée à l'hôpital.

LA SURVEILLANCE DES ETRANGERS. — Mme Marie Bogowicz, 35 ans, femme de ménage, rue de l'Epeule, cour Desconvenant, 21, a fait l'objet d'un procès-verbal pour non-renouvellement de sa carte d'identité d'étrangère.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES. — Mercredi 12, à 6 h., nve : 1 à 200 ; 16 h., 601 à 1.200 ; 11 h., 1.201 à 1.850 ; 14 h., 1.851 à 3.250 ; 15 h., 3.251 à 3.300 ; 16 h., 3.301 à 3.750.

Jeudi 13 : à 9 h., 3.751 à 4.550 ; 10 h., 4.551 à 4.600 ; 13 h., 4.601 à 4.500 ; 14 h., 4.501 à 4.750 ; 15 h., 4.751 à 4.850 ; 16 h., 4.851 à 5.200. — Vendredi 14 : Belges : à 9 h., 1 à 350 ; 10 h., 351 à 700 ; 11 h., 701 à 1.000.

TOUJOURS « EUX ». — M. Charles Marthe, 34, rue de la Poste, à Wattrelos, a eu son vélo volé dans le garage de l'usine Stein, 3, rue de Dévigne.

— COLISÉE —

TITANIC

WASQUEHAL

AU CARREFOUR DE LA TERRASSE, UNE BALADEUSE EST TAMPONNÉE PAR UNE AUTO

Deux blessés

Samedi vers 19 h. 35, sur le grand boulevard, près du carrefour de la Terrasse, une baladeuse conduite par M. Jean Valke, 18 ans, 49, rue de l'Ermitage à Roubaix, et sur laquelle avait pris place M. Louis Lecrenier, 4, avenue des Cottages, à Flers, a été tamponnée par une automobile que conduisait M. André Tavernier, rue Halloterie, à Lille.

M. Jean Valke, qui se tenait dans les brancards, a eu plusieurs côtes fracturées. Son camarade s'en tire avec des contusions. M. le docteur Rousset a donné des soins aux blessés.

M. Achille Dutilleul est promu secrétaire de police à la classe exceptionnelle

Par arrêté en date du 31 décembre, M. le préfet régional vient de nommer M. Achille Dutilleul, secrétaire de police à la classe exceptionnelle, à dater du 1er juillet 1943.

M. Dutilleul entra dans la police locale en 1935 et fut classé secrétaire de première classe le 15 mars 1942. Précieux auxiliaire de M. Pasquier, commissaire de police, il a bien mérité l'avancement dont il est l'objet. Nous lui présentons nos sincères félicitations.

WATTRELOS

Mort de M. Paul Dupire

Nous avons appris avec regret la mort de M. Paul Dupire, décédé lundi matin, à l'âge de 78 ans, en son domicile, 34, rue Sainte-Thérèse, à Roubaix.

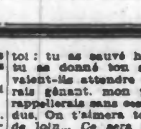

M. Dupire était une vieille figure bien connue à Wattrelos. Appelé, en 1886, lors de la création à Wattrelos de la succursale de la Caisse d'épargne de Roubaix, au poste de sous-caissier, pendant 37 années, chaque dimanche, on put le rencontrer à la mairie. Quand il prit sa retraite, il eut la satisfaction d'être remplacé par son fils.

C'est aimé que, depuis 34 ans, la famille de M. Dupire s'occupe de la succursale de Wattrelos. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix.

FOURRURES ROBERT, 263, rue Carnot. Wattrelos.

Bourse de Paris

du 10 janvier 1944

VALEURS FRANÇAISES (Actions)

Banque de France, 38.000. — Banque de Paris, 1.000. — Crédit Commercial, 2.300. — Crédit Foncier, 6.000. — Crédit Lyonnais, 3.000. — Crédit du Nord, 800. — Sues (actions), 34.500 — Métro, 2.420. — Nord, 1.361. — Tram. Lille-Roubaix-Tourcoing, 410. — Eaux (Cie Générale), 2.945. — Distribution, 2.720. — Générale Electr., 5.800. — Electr. Gas Nord, 800. — Electricité du Nord, 705. — Energie Indust., 3.030. — Gillet-Thaon, 355. — Industrie Textile (Cie Gle), 2.800. — Le Blan, 1.500. — Péronchet, 2.000. — Saint Frères, 1.65. — La Sole, 1.945. — Tapis et Couvertures, 1.950. — Aciéries Longwy, 1.020. — Aciéries du Nord, 820. — Aciéries Rambre-Meuse, 860. — Ateliers Nord-France, 3.250 — Chantiers Saint-Nazaire, 3.700. — Fives-Lille, 1.155 — Forges Nord-Est, 1.575. — Franco-Belge (Ex Ch. Fer), 0.650. — Denain-Anzin, 2.100 off. — Louvroil-Montbard, 900. — Schneider, 4.900. — Senelle-Maubeuge, 2.100. — Trélières Havre, 2.030.

Béthune, 3.350. — Houillères Montrambl, 2.800 off. — Aniche, 3.620 — Anzin, 1.740. — Bl